

COLLOQUE AFRICAIN
AFRICAN COLLOQUIUM

KIGALI 23-28/XI/1980
HOTEL UMUBANO MERIDIEN
B.P. 874 TEL. 21.76
TELEX 561 HOMER RW

LISTE DES PARTICIPANTS

BENIN

Camarade Francis MIHAMI
B.P. 592
COTONOU

Responsable des Coopératives Agricoles

Camarade Paulin TOMANAGA
Action Coopératives
Direction des Services Agricoles
PORTO-NOVO

Dirigeant Comité National pour la promotion
des Sociétés d'épargne (CONAPSEC)

BOTSWANA

M. Kitchener MOLETSANE
P.O. Box 28
GABORONE
Tél. 52.673
52.564

Représentant du Botswana Democratic Party

Mme Lena MOGWE
P.O. Box 339
GABORONE
Tél. 52.109

Secrétaire Général du Botswana Council of
Women

BURUNDI

M. Prime NYAMOYA
c/o B.P. 475
BUJUMBURA
Tél. 40.02

Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives

M. Isidore HAKIZIMANA
B.P. 475
BUJUMBURA
Tél: 40.02 bureau
59.56 domicile

Secrétaire Général de la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR), Membre du Comité Central du Parti

CAMEROUN

Mme Félicité MONKAM
B.P. 11
YAOUNDE

Responsable Formation de l'Institut National
de Développement Economique et Social
(INADES)

COTE D'IVOIRE

M. Celestin LINGO
08 B.P. 8
ABIDJAN 08
Tél. 443.128

Journaliste de l'Institut Africain pour le
Développement Economique et Social (INADES)

M. Ekpe Peter VIVON
08 B.P. 8
ABIDJAN 08
Tél. 441.544

Ingénieur agronome à l'Institut Africain pour
le Développement Economique et Social (INADES)

HAUTE-VOLTA

M. François NANA
B.P. 523
OUAGADOUGOU

Président de la Fondation Voltaïque pour le
Développement Economique et Social (FOVODES)

M. Seth WILSON
B.P. 134
OUAGADOUGOU
Tél. 34.675
Telex 5239

Secrétaire Général du Conseil Africain et
Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)

M. Amadé BELEM
B.P. 3
OUAGADOUGOU

Directeur ORD du Centre

Dr. John MADJRI
B.P. 305
BOBO-DIOULASSO
Tél. 95.51

Formateur du Centre d'Etudes Sociales de
l'Afrique de l'Ouest (CESAO)

M. François TEVI SEDALO
B.P. 305
BOBO-DIOULASSO
Tél. 95.51

Formateur du Centre d'Etudes Sociales de
l'Afrique de l'Ouest (CESAO)

ILE MAURICE

M. Elwyn CHUTEL
10, rue des Casernes
PORT-LUIS

Union de la Jeunesse Démocratique Mauricienne
(UJDM)

KENYA

Mme Leunita ASIEMA
P.O. Box 43741
NAIROBI
Tél. 24.634

Vice-Président du National Council of Women

M. Charles OSICHO
P.O. Box 13000
NAIROBI
Tél. 28.365
23.733

Représentant de la Central Organisation of
Trade Unions (COTU)

Rév. Clement JANDA
Waiyaki Wai
P.O. Box 14.205
NAIROBI
Tél. 62.601/5
Télex AACC 22175

All Africa Conference of Churches (AACC)

OUUGANDA

M. Adrian SIBO
P.O. Box 1715
KAMPALA
Tél. 42.127

Délégué du Democratic Party

M. Joseph N. MULENGA
P.O. 1715
KAMPALA
Tél. 30483/84

Délégué du Democratic Party

SENEGAL

Mme Anne-Marie SOHAI
B.P. 86
DAKAR
Tél. 23.09.11

Député à l'Assemblée Nationale, Secrétaire
Générale de l'Organisation Panafricaine de la
Famille (O.P.A.F.)

M. Youssou MBARGANE GUISSE
B.P. 206
DAKAR
Tél. 22.00.90
23.08.58

Chercheur à l'Institut Fondamental d'Afrique
Noire (IFAN)

TANZANIE

Rév. David MATIPA
P.O. Box 2133
DAR-ES-SALAAM

Catholic Publishers "KIONGOSI"

TOGO

M. Bernard AKAKPO
2, rue Modigliani
93370 MONTFERMEIL
France
Tél. 93.789.15

M. Otteko APEDO
B.P. 1857
LOME
Télex 2489

M. Kokou Delali ADZESSION
Maison du Parti
B.P. 1208
LOME
Tél. 21.20.15
Télex 524

Président de la Fédération Interafricaine pour
la Coopération et le Développement, Comité
d'Organisation du Colloque

Chargé de Formation au CONGAT Service

Délégué du Rassemblement du Peuple Togolais
(RPT)

ZAIRE

Citoyen Mwanalessa KIKASSA
B.P. 5717
KINSHASA I
Tél. 30.066

Citoyen Sha-Banyintu BIRURU
B.P. 227
BUKAVU (Kivu)
Tél. 26.20 bureau
30.29 domicile

CEPAS

Secrétaire Régional de l'Union Nationale des
Travailleurs du Zaïre (UNTZA),
Membre du Mouvement Populaire de la Révolution
(MPR)

ZIMBABWE

Brother Fidelis MUKONORI
Silveira House
Chishawasha
P.O. Box 545
SALISBURY
Tél. 47.205

Directeur du Centre de Formation pour Leaders
du Développement

* * *

COMITE D'ORGANISATION

M. Bernard AKAKPO

Président de la Fédération Interafricaine pour
la Coopération et le Développement (FIAC)

M. Patrice ROBINEAU
Case Postale 6
1211 GENEVE 22
Tél. 99.61.27

Chargé de Recherches à l'Institut International
d'Etudes Sociales du B.I.T.

M. Ernest-Charles MIHAMI

Secrétaire Général de la Fondation Africaine,
Charge de la Section Afrique de l'Union Mon-
diale Démocrate-Chrétienne,
Conseiller du Groupe PPE au Parlement Européen

* * *

Reporter:

M. Marcel GBENOU
P.O. Box 222
1200 J.G. HILVERSUM
Tél. 16.151
Télex 43336 B WOMR NL

Reporter Radio Nederland, département Langue
Française (Afrique)

* * *

DELEGATION RWANDAISE

M. Aloys NZAMWITA

Directeur de l'Education Populaire au Minis-
tère des Affaires Sociales et du Mouvement
Coopératif

M. Claver KANYARUSHOKI

Directeur Général de la Jeunesse au Ministère
de la Jeunesse et des Sports

M. Justin RWICANINYONI

Directeur de l'Enseignement Rural et Artisa-
nal intégré au Ministère de l'Education Natio-
nale

M. Alphonse NKUNDAYEZU

Chef de Division de la réforme scolaire et
du recyclage du personnel au Ministère de
l'Education Nationale

M. Dismas NSABIMANA

Directeur Général de l'Agronomie au Ministère
de l'Agriculture et de l'Elevage

M. Cléophas BAZIHIZINA

Directeur de la Vulgarisation au Ministère
de l'Agriculture et de l'Elevage

M. Tite NIYIBIZI

Fonctionnaire chargé des Projets au Ministère
de l'Intérieur

M. Isidore RUKIRA

Directeur de la Coopération Multilatérale
au Ministère des Affaires Etrangères et de
la Coopération

M. Fabien NDIKUMAKUBIRO

Chef de Division Inspection Générale du Tra-
vail au Ministère de la Fonction Publique et
de l'Emploi

M. Antoine HABINSHUTI

Directeur des Etudes au Ministère du Plan

Mme Spérancie MUTWE

Permanence du Mouvement Révolutionnaire Na-
tional pour le Développement

* * *

ORGANISATIONS RWANDAISES

Mme Odette KAKUZE
B.P. 91
KIGALI

Présidente Nationale de la JOCF Rwandaise

M. Etienne BIZIMANA
B.P. 91
KIGALI

Président National de la JOC

M. Innocent SAMUSONI
B.P. 91
KIGALI

Animateur National de la JOC

M. Félicien NYAMINANI
B.P. 442
KIGALI

Secrétaire Permanent National du Mouvement
Xaveri du Rwanda

M. René SIBOMANA
B.P. 775
KIGALI

Association des Scouts du Rwanda

Mme Belancilla NIRAGIRE
B.P. 76
KIGALI

Association des Guides du Rwanda

M. Joseph NTACYONUNGUTSE

Syndicat Interprofessionnel des Travailleurs
du Rwanda (SITR)

M. J. Damascene RYEZE

Syndicat Interprofessionnel des Travailleurs
du Rwanda (SITR)

M. Guillaume KAMUZINZI
B.P. 295
KIGALI

Syndicat Interprofessionnel des Travailleurs
du Rwanda (SITR)

M. Gratien MUSONI
B.P. 425
KIGALI

Responsable de la Jeunesse Croix-Rouge
Rwandaise

M. Etienne BARIGUME
Directeur de la Planification
et Exécution des Projets à
l'O.B.K.
B.P. 297
KIGALI

Organisation pour l'Aménagement et le Dévelop-
pement du Bassin de la Rivière Kagera (OBK)

* * *

OBSERVATEURS

M. Willem VERGEER

Vice-Président du Groupe du Parti Populaire
Européen,
Membre de la Commission du Développement et
de la Coopération du Parlement Européen

M. Giovanni BERSANI

Co-président du Comité Paritaire ACP-CEE,
Vice-président de la Commission du Développe-
ment et de la Coopération du Parlement Euro-
péen

M. Kurt WAWRZICK

Membre de la Commission du Développement et de la Coopération du Parlement Européen

M. Victor MICHEL

Membre de la Commission du Développement et de la Coopération du Parlement Européen

M. Alain DE BROUWER

Conseiller du Parlement Européen, Rapporteur de la Commission du Développement et de la Coopération du Parlement Européen

M. Pierre VALLON
205, bd St-Germain
75007 PARIS

Sénateur du Rhône, Centre des Démocrates Sociaux de France

M. Pierre BOLOMEY
200, rue de la Loi
1049 BRUXELLES

Communauté Economique Européenne

M. Michel COURTIER
Hôtel UMUBANO MERIDIEN
KIGALI

Délégué de la Communauté Européenne

M. Bernard ZAMARON
50, av. Frantz Clément
MONDORF LES BAINS
Grand-Duché

Centre des Démocrates-Sociaux de France

UNION MONDIALE DEMOCRATE-CHRETIENNE

M. Angelo BERNASSOLA

Secrétaire Général Adjoint

M. Stanislaw M. GEBHARDT

Chargé des Relations Extérieures

UNION INTERNATIONALE DES JEUNES DEMOCRATES-CHRETIENS

M. Milos ALCALAY
Mission du Venezuela
9, rue de la Science
1040 BRUXELLES

Président,
Représentant Permanent du Parlement Latino-Américain auprès du Parlement Européen

INTERPRETES

M. Seyni NDIAYE

M. Théo KIES

M. Frank RICHARD

SECRETARIAT DU COLLOQUE

Mme Fernanda ROMANO

Mlle Michèle COLLOMB

Mme MUJAWIMANA Astérie

Mr. NSABIBARUTA Zachée

CULTURE NOUVELLE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE EN AFRIQUE

Introduction

Deux questions fondamentales sont l'objet de notre rencontre : quel développement pour l'Afrique ? Quel africain voulons-nous former ? Elles posent les rapports réciproques de fécondation entre le développement socio-économique qui libère définitivement les masses africaines de la situation de misère dans laquelle elles sont et le développement culturel qui porte à leur plein épanouissement les valeurs morales et humaines les plus élevées de la société africaine.

L'expérience d'une vingtaine d'indépendance a montré d'une manière générale sur le continent, malgré des progrès réels par-ci par-là, une production par tête soit stagnante, soit déclinante, un chiffre de population adulte analphabète constant ou même croissant, une dépendance technique et scientifique grave. Ce phénomène qui s'accompagne d'un déséquilibre profond de la société africaine où les contradictions sociales s'aiguisent, intègre en même temps, sur le plan culturel, la persistance et la resurgence de pratiques et de croyances rétrogrades et obscurantistes ainsi que le développement d'une sous-culture étrangère de consommation pernicieuse. L'ensemble de ces phénomènes a créé des distorsions et des déséquilibres sociales, psychologiques et morales qui rendent instable l'organisation politique et souvent aléatoire toute planification sérieuse dans la société.

L'expérience historique des peuples africains durant cette période contemporaine pose l'exigence de promouvoir aujourd'hui un développement économique communautaire endogène, pris pratiquement en charge par les masses populaires elles-mêmes selon leur génie culturel propre.

Nous aimerais ici apporter quelques éléments de réflexion qui indiquent, dans la perspective qui nous intéresse ici, celle de l'éducation, de la formation et de la culture, quelques fondements d'un développement communautaire réel et progressiste.

Il faut tout de suite préciser l'unité indissoluble existant entre l'économie et la culture. Le système éducatif, les pratiques culturelles, les valeurs morales n'existent et ne se reproduisent que fondés sur une économie et un ensemble de relations sociales qui les secrètent constamment et les consolident.

Les rapports entre l'économie et la culture d'une société sont des rapports réciproques, des rapports dialectiques où l'économie et recherche soit à la maintenir comme telle soit à accélérer son évolution dans tel ou tel sens. L'articulation entre l'économique et le culturel est telle que nous constatons toujours que de réels efforts faits dans le sens du développement économiques échouent pour n'avoir pas tenu compte des valeurs culturels du groupe social. Ainsi de résistances culturelles neutralisent des investissements de modernisation qui n'ont pas tenu compte du type des relations des hommes à la terre, de leurs habitudes et rythme de travail, de leur technologie propre, etc... Là où l'économie s'est développée sans tenir compte des valeurs culturelles populaires, elle a produit des résultats sélectifs dont au niveau d'une minorité sociale parasitaire l'esprit de consommation effrénée d'une civilisation occidentale en crise. C'est pourquoi l'instauration et la promotion de valeurs nouvelles qui engagent les individus et les communautés africaines dans la voie du progrès culturel et social, implique la rupture avec le sous-développement économique c'est-à-dire l'édification d'une économie nouvelle fondée sur les besoins des masses, tenue par les masses elles-mêmes, intégrant une technique et une science adaptée qui nous prenne des méfaits des drames et des traumatismes d'une industrialisation sauvage.

Il s'agit bien d'élever les nations africaines au rang des nations modernes et d'amener l'Afrique à jouer pleinement son rôle dans la marche des peuples du monde vers le progrès, la liberté et le bonheur.

Autrement dit il n'est pas question d'essayer de maintenir vainement les structures économiques et culturelles communautaires de la société traditionnelle. L'histoire présente elle-même par ses exigences rend impossible cela.

Par contre un développement économique et culturel moderne qui émancipe les peuples trouve en Afrique la chance et les possibilités d'être édifiée durablement en s'appuyant sur cet héritage précieux de sociétés pluri-séculaires aux structures économiques et sociales communautaires et aux valeurs culturelles collectives.

Basée sur l'accès de tous à la terre et aux moyens de subsistance, à la subordination du système de production et de la répartition des bien produits aux intérêts de la communauté toute entière, la société traditionnelle s'est dotée d'un système éducatif formant très tôt l'individu dans le sens de la préservation de ces rapports avec et l'environnement et des rapports entre lui et les autres membres de la Communauté.

Le sens de la responsabilité collective, l'esprit de solidarité et d'entre aide, le respect mutuel, l'attachement à l'environnement, sont les valeurs constamment véhiculées. A tel point que les wolofs disent : Nit nitay Garabam (L'homme est le remède de l'homme). Pour eux " les 3 meilleures choses ici bas sont : la santé du corps, l'accord avec tes voisins, et que tous t'aiment!".

Pour ^{que} cette générosité humaine, ces valeurs populaires positives, soient préservées et même développées dans nos plans de développement économique et culturel, il faut prendre pour socle: les masses populaires et comprendre que toute conception faisant reposer essentiellement le développement matériel et culturel de nos sociétés soit sur l'aide extérieure et financière, soit sur l'introduction d'une technologie ou d'une science avancée, soit sur une élite, reste déconnectée des masses et restera impuissante. Il n'y a jamais eu dans l'histoire de l'évolution des sociétés humaines de progrès décisif, de transformation globale significative qui n'ait reposé sur des forces sociales déterminées. Le concept de masses n'est pas seulement un concept numérique mais surtout et avant tout un concept d'histoire.

Mais du fait des limites historiques propres aux sociétés antérieures et de la domination qu'elles subissent à présent, les peuples africains accusent d'un retard intellectuel certain sur les plans scientifique et technique. Mettre en mouvement les énergies créatrices des masses exige qu'elles soient conscientes des tâches du nouveau développement communautaire endogène dont elles sont le promoteur. Cette conscience s'acquiert si un important dispositif de formation et d'éducation est mis en place. Nous insisterons ici particulièrement sur 3 aspects importants de cette formation, espérant que les contributions et les discussions dans les commissions mettront en valeur nombre d'autres aspects intéressants.

Il s'agit des 3 aspects suivants :

1. De l'éducation et de l'enseignement dans les langues nationales
2. De l'unité de l'école et de la vie
3. D'une politique hardie de la recherche scientifique.

I. Eduquer et enseigner dans les langues nationales

L'expérience du système éducatif en Afrique depuis la colonisation a corroboré l'avis presque unanime aujourd'hui des linguistiques et des chercheurs sur la nécessité d'introduire les langues nationales dans l'éducation et dans l'enseignement en Afrique. A telle enseigne aujourd'hui que l'attitude envers les langues africaines constitue la pierre de touche de toute réorganisation véritable progressiste démocratique et d'orientation nationale du système de l'éducation.

L'éducation dans la langue étrangère n'a pas connu un réel changement dans bon nombre de pays africains après l'accession à l'indépendance.

Or, l'éducation dans la langue étrangère est un facteur important dans ce que le document de présentation générale appelle "un véritable apartheid social".

En effet la maîtrise de la langue étrangère est le moyen principal d'accès à de hautes fonctions, aux activités intellectuelles et à un certain nombre de priviléges sociaux. A l'époque coloniale déjà elle distinguait "l'évolué" de l'"indigène". Aujourd'hui elle entraîne une division sociale nette entre une élite cultivée et larges masses pauvres et analphabètes.

Ensuite l'éducation et l'enseignement dans la langue étrangère introduit un divorce net avec les réalités nationales, retarde considérablement chez l'enfant le développement de la réflexion, mettant surtout en relief la mémorisation et l'encyclopédisme.

Enfin parlée surtout par les élites, la langue étrangère ne joue pas le rôle unificateur que le colonisateur a voulu lui conférer. Bien au contraire, elle découpe des aires culturelles africaines qui sont les mêmes ainsi que de grandes communautés ethno linguistiques en zones francophones, anglophones, lusophones. Compte tenu des progrès dans la transcription et l'écriture des langues nationales, il est possible de s'attaquer dans bon nombre de pays africains à l'analphabétisme qui touche parfois jusqu'à 80% de la population. En effet l'alphabétisation dans les langues nationales permet aux populations africaines d'acquérir l'écriture et la lecture, ce qui leur ouvre tous les domaines d'activité humaine et met à leur portée l'expérience de l'humanité entière. Intégré dans une politique de développement communautaire endogène, elle renforce leur participation active et consciente, libère leur initiative créatrice et leur donne accès aux techniques à la fois plus efficaces et adaptées au milieu.

Une place de choix doit être accordée à l'alphabétisation et à l'enseignement féminin du fait de l'importance numérique et sociale des femmes africaines dans la politique d'un progrès général de la société africaine. Un homme célèbre disait que l'émancipation de la femme était la mesure naturelle de l'émancipation générale de la société. En utilisant les langues africaines dans la vie économique politique et sociale par l'édition de journaux, revues, publications et documents divers dans ces langues, on instaure le cadre qui permet le maintien et le développement des acquisitions intellectuelles, techniques et pratiques des africains. L'installation de nombreux centres et foyers culturels dans les villes et dans les campagnes, regroupant les populations et tenant compte des classes d'âge, où se développe une vie culturelle intense, permet l'éclosion et l'épanouissement d'une culture nouvelle, scientifique et populaire. Mais celle-ci exige, certes progressivement mais nécessairement l'utilisation de la langue nationale dans l'enseignement supérieur. En effet l'utilisation de la langue nationale dans le supérieur est un enjeu de taille pour le développement scientifique de l'Afrique. Certes son introduction limitée dans le primaire et le secondaire épargne à l'enfant les traumatismes d'une assimilation forcée à cet âge, mais ne résoud pas le problème de l'indépendance intellectuelle, n'ouvre pas les esprits à l'imagination, à la créativité et à la recherche scientifique. L'exemple type est la dépendance scientifique dans l'enseignement et la recherche des universités africaines. D'énormes possibilités de l'écriture des sciences dans nos langues existent bel et bien. A l'institut fondamental d'Afrique noire, le Professeur Chenkh Anta Diop a donné voilà quelques années déjà l'exemple en publiant entièrement en wolof un ouvrage de physique nucléaire. En mathématiques aussi la voie est déjà indiquée, sans compter les énormes progrès en littérature orale. Aucune nation moderne n'a développé chez elle une science nationale sur les bases fondamentales et principale d'une langue étrangère. L'Afrique aussi devra passer nécessairement par là, c'est-à-dire par elle-même. Il n'existe pas de voie de facilité pour relever le défi que l'histoire présente nous impose (l'Allemagne, le Japon, la Chine, la Corée, etc...). L'utilisation de la langue nationale dans le supérieur permet de facto de prendre racine dans la production du pays, de former une nombreuse armée de travailleurs scientifiques à différents échelons qui entretiennent des liens étroits avec la masse des travailleurs. L'étendue des langues et des œuvres étrangères est alors nécessaire dans le but d'enrichir la science nationale. Aussi l'utilisation des langues nationale permet une formation primaire généralisée, une formation pratique et professionnelle large, efficace et une formation universitaire hautement scientifique.

Il existe entre plusieurs Etats africains une même communauté ethno-linguistique, le Bambara-malinke par exemple parlé au Mali se retrouve dans tous les Etats voisins, de même le pular parlé au Sénégal se retrouve jusqu'au Cameroun. A l'intérieur des frontières d'un même Etat, il arrive souvent qu'une langue soit parlée par la presque totalité des populations. Par exemple le wolof au Sénégal, le bambara au Mali, le Haoussa au Niger, le Swahili dans le Est africain. C'est là un élément qui facilite les problème d'alphanétisation et d'enseignement dans les pays d'Afrique noire. La solution correcte de ceux-ci dans le processus réel de développement global des sociétés africaines demande que les groupes ethniques minoritaires participent dans chaque pays et dans les grands ensembles de pays, au pouvoir politique et social, mais aussi garde leur identité ethnique et linguistique. Les populations africaines ont toujours coexisté en parlant leurs langues respectives. Il s'agit donc ici d'éviter le drame qui secoue aujourd'hui certains pays : l'oppression des minorités nationales et l'étoffement de leurs langues.

Les langues africaines doivent, bien entendu, disposer d'un vocabulaire scientifique et technique relatif aux sciences de la nature, à l'économie et aux rapports sociaux. Le vocabulaire scientifique et technique relatif aux sciences de la nature, à l'économie et aux rapports sociaux. Le vocabulaire existant peut, à cet égard, être insuffisant. Mais un tel vocabulaire désiré ne doit pas être inventé d'en haut, en dehors de la vie sociale, pour être imposé ensuite. L'enrichissement des langues, la création de mots nouveaux, et l'adoption des termes d'origine étrangère doit se faire à travers l'expérience des masses populaires, dans leurs activités politiques, économiques, sociales et culturelles (ce que d'ailleurs elles n'ont jamais cessé de faire spontanément). Ainsi seulement peut-on créer parallèlement des commissions spécialisées regroupant des spécialistes de tous niveaux pour la création de mots nouveaux. Il faut ajouter la nécessité pour les peuples d'Afrique noire de faire des échanges sur le plan culturel scientifique technique, économique etc.... et de développer l'amitié avec les autres peuples grâce à l'enseignement des langues étrangères internationales comme secondes langues.

II. Unir l'école à la vie

En Afrique aujourd'hui l'école reste encore le lieu d'une culture abstraite, sans lien avec les conditions réelles de la vie africaine. En milieu rural, l'école entraîne l'exode de dépeuplement. Les jeunes instruits ne peuvent plus vivre dans le village, ils vont en ville. L'instruction elle-même est incompatible avec le travail de la terre.

L'école rurale ne suit pas le milieu rural, mais le milieu urbain.

Le même trône des programmes, une pédagogie inadaptée font que l'école est en inadéquation avec le milieu social tant rural qu'urbain. Ce qui explique le taux d'abandon et de déperdition scolaire trop important.

N'offrant que peu de débouchés du fait d'un appareil économique et industriel faible, elle produit une minorité de cadres bureaucratiques qui restent en ville et jette le reste au chômage.

Alors que l'école rurale par exemple devait d'une part assurer une formation rurale complète qui donne à l'individu un statut social et la conscience de citoyen, et d'autre part avoir une finalité, une totalité pratique qui l'intègre dans la vie de la communauté. Pour entreprendre déjà l'unité de l'école et de la vie, il faut que le système éducatif prenne racines dans le pays.

À ce titre, l'utilisation de la langue nationale fait que l'élève n'est pas arraché au sol mais amené à croître sur un terrain national. Sur ce plan de nombreux traits intéressants de l'éducation traditionnelle doivent être pris en considération si l'on veut promouvoir aujourd'hui une éducation qui réalise l'unité de l'école et de la vie, du réel et de la pensée, de la matière et de l'idée de la culture générale avec la formation professionnelle. En effet l'éducation traditionnelle faisait participer l'enfant très tôt et selon ses capacités à la production. Elle l'initie au travail social et lui donne le goût du travail manuel.

L'éducation africaine traditionnelle combinait constamment les activités manuelles, pratiques, aux activités intellectuelles, dans le but de former des hommes complets. Elle embrassait aussi bien la formation du caractère, le développement des aptitudes physiques, l'acquisition de connaissances et des techniques nécessaires à la vie sociale sous tous ses aspects. Elle avait donc un lien intime avec la vie à travers les actes sociaux (production) et les rapports sociaux (vie familiale, manifestations collectives diverses, jeux, etc...). L'éducation traditionnelle mettait l'enfant africain à l'école de la vie dans ce qu'elle a de plus concret et de plus réel. Elle s'appuyait en plus sur une pédagogie appropriée en fonction des classes d'âge qui correspondait avec les différentes étapes de sa mentalité et de son comportement.

C'est donc à juste raison que Moumouni affirme : "toute conception nouvelle et qui se voudrait valable de l'enseignement et de l'éducation répondant aux conditions actuelles et aux perspectives d'avenir des pays de l'Afrique noire devra, pour revêtir un caractère national et populaire réel, d'une part emprunter à l'éducation traditionnelle certains de ses aspects pour les intégrer à une orientation moderne et avancée de l'éducation et d'autre part cohabiter

avec elle pendant un certain temps en s'efforçant de l'influencer". (L'éducation en Afrique p. 12). L'éducation et l'enseignement nouveaux tels qu'un développement communautaire endogène aura à les promouvoir devront réaliser l'unité de l'école africaine et de la vie africaine. "En fait l'enseignement doit pouvoir réaliser la synthèse entre la connaissance et la vie. Il doit pouvoir être le creuset où se réalise cette synthèse et non pas un savoir artificiel, à côté de la vie familiale, professionnelle et nationale. Si l'enseignement ne débouche pas directement sur la compréhension du monde, sur le devoir de l'homme envers lui-même et envers la société, les efforts de cet enseignement resteront perdus.

Car instruire, éduquer un enfant, c'est former en lui l'homme total conscient, responsable et qualitativement intégré dans le devoir de son pays et du monde". (Rapport du Congrès Enseignement et promotion en Afrique, dans Tam-Tam n° 5-6, 1963, pp 23-24).

III. Promouvoir la recherche scientifique

Un réel développement communautaire endogène implique que l'Afrique ait dans le domaine scientifique et technique ses initiatives propres. Cela veut dire que les Africains vont cesser d'être de simples consommateurs de techniques inventées et découvertes à l'étranger pour prendre part aux responsabilités mondiales dans la recherche fondamentale et appliquée.

A ce titre des politiques d'orientation nationale à la recherche scientifique doivent être élaborées. Jusqu'ici dans les universités et les instituts, la recherche scientifique était orientée par rapport aux besoins de l'extérieur. Par exemple les recherches agronomiques surtout liées aux cultures de rente.

L'enseignement en Afrique doit donc orienter et développer la recherche nationale. On ne peut d'ailleurs concevoir l'un sans l'autre.

La recherche doit se faire dans les domaines suivants : en priorité :

1. Recherche et inventaire des ressources naturelles, minérales, végétales et énergétiques ;
2. Recherches et études sur l'histoire africaine, sur les langues, la littérature écrite et orale, les arts plastiques (peinture, sculpture), la musique négro-africaine (traditionnelle et orchestration) ; études sociologiques et recherches économiques ;
3. Recherches sur une utilisation judicieuse maximum des ressources énergétiques ;
4. Recherches sur les maladies africaines et la pharmacie africaine ;

5. Amélioration des plantes cultivées et acclimation de variétés plus productives, recherches sur les sols, leur meilleure utilisation et leur meilleure conservation : A ce niveau, les centres de recherches et instituts doivent être décentralisés et se mettre au service du milieu rural, non seulement pour l'agronomie, mais également pour diverses autres activités industrielles liées à l'agriculture et à l'élevage.

6. Amélioration du bétail et coordination agriculture, élevage, exploitation rationnelle des ressources agricoles et du bétail.

Cette recherche nécessite que l'on s'inspire de l'expérience riche et variée, accumulée par d'autres peuples pour créer les moyens adaptés à notre condition. Elle nécessite aussi l'établissement au niveau de l'Afrique d'une coordination qui évite les réalisations partielles dispersées et désordonnées ainsi que la dispersion des moyens, donc une coopération entre les universités et les instituts de recherches africains. La coopération avec les universités étrangères se fera en priorité en fonction de nos besoins et de nos priorités de développement.

La recherche fonde l'enseignement. Elle permet en repertoriant le savoir africain dans les divers domaines d'élaborer le matériel scolaire nécessaire pour un enseignement national. Dans le même sens nous devons, dans la recherche, nous donner les objectifs et les moyens non seulement de recueillir, d'étudier et de diffuser les traditions orales et la mémoire historique et culturelle de nos peuples, mais aussi de les investir dans la création d'oeuvres contemporaines. Par exemple des instituts d'art et de culture créés pourraient, en recourant aux procédés de cinéma et d'électronique, constituer systématiquement une encyclopédie durable et vivante de nos chants, de nos danses et des chef-d'œuvre de notre littérature orale.

La recherche pour l'affirmation de l'identité culturelle africaine commande également l'étude des constructions traditionnelles inspiratrices de nouvelles conceptions en matière d'urbanisme et d'architecture. Elle contribue puissamment à la vie intellectuelle et culturelle des peuples en consolidant les bases matérielles, techniques et scientifiques du développement social.

Pour cela il est urgent aujourd'hui de combler cette lacune en Afrique : le manque de chercheurs aussi bien en sciences exactes qu'en sciences humaines. La recherche impose la formation de chercheurs en direction diverses : sociologues, psychologues, ingénieurs, agronomes, médecins, etc.... Mais l'élément décisif en dernière instance, c'est la participation constante et active des larges masses à leur propre développement.

1. Mais la pratique scientifique de laboratoire ne suffit pas. Nous devons en fait réaliser une combinaison des ressources de la science moderne et des savoir-faire traditionnels afin de doter nos pays d'une capacité d'autonomie technologique, à partir de leur environnement propre.
2. Compte tenu de cela et du fait que l'analphabétisme qui existe dans des nombreuses régions d'Afrique constitue un obstacle au développement, l'enseignement nouveau et la recherche scientifique doivent déboucher sur l'éducation populaire.
3. L'éducation populaire donne une formation appropriée aux populations et leur permet de transformer positivement leur milieu environnant. Grâce à l'usage intelligent et adapté de nouveaux acquis scientifiques et techniques, d'importantes modifications apparaissent, des habitudes jusque là non conformes au changement qualitatif, sont abandonnées, de nouvelles méthodes d'organisation voient le jour ainsi que de nouveaux perfectionnements dans les techniques de production, dans les instruments de production et dans la production elle-même.

C'est ainsi que dans le domaine de l'agriculture, par exemple, la mise en oeuvre d'importants moyens éducatifs au sein même des communautés de base peut donner des résultats spectaculaires aux niveaux technique, productif, social et culturel.

L'éducation populaire dont les moyens d'intervention sont l'animation et l'encadrement se développe sur deux axes principaux, dont l'un est d'ordre politico-culturel et l'autre d'ordre techno-scientifique. L'éducation populaire forme des hommes politiquement conscients et techniquement aptes qui prennent intégralement en charge leur propre situation et s'engagent dans le processus irreversible de la liquidation du sous-développement. La formation est pluridimensionnelle. Elle est une formation syndicale, une formation parallèle à la formation classique, etc.... En effet, il faut des hommes qui connaissent leur pays, l'histoire de leur pays, sa grandeur, ses faiblesses, des hommes qui comprennent et s'assimilent le génie de leurs peuples.

L'éducation populaire technique et scientifique constitue l'un des facteurs essentiels du développement matériel et culturel des sociétés africaines ; elle est une forme d'investissement hautement productif. Elle permet la naissance d'hommes nouveaux attentifs aux problèmes du monde où ils vivent et capables de prendre part aux tâches collectives du développement social. L'instruction et l'éducation populaires ne répondent pas à des objectifs essentiellement productivistes ; elles cherchent à toucher les larges masses dans leurs propres langues, en leur donnant les moyens politiques et

scientifiques de résoudre les problèmes qui se posent à elles. En opérant en plus une jonction entre le travail intellectuel et le travail manuel, l'instruction et l'éducation populaire écartent l'élitisme et favorisent l'émergence d'une culture nationale, d'essence scientifique et populaire qui à son tour impulse un développement économique propre.

Des fonds importants seront alloués à la recherche scientifique et technique qui exige dans certains cas des laboratoires doués d'un équipement perfectionné. Dans le cadre de l'Afrique, le volume financier qu'exigent de telles dépenses peut être considérablement réduit par la participation régionale à la recherche de problèmes communs. Cela montre que le remembrement progressif de l'Afrique et son unité permettront de trouver des solutions plus rapides et plus "économiques" aux problèmes.

Il faut souligner aussi que le chercheur africain, quelle que soit sa spécialité, doit être informé sur un certain nombre de choses qui existent ou se pensent en dehors de sa spécialité. Le savant ou le technicien africain doit être au courant des questions importantes débattues dans la politique, la littérature, l'art, le droit, l'économie, la linguistique, la sociologie etc.... L'enseignement et la recherche éviteront ainsi les découpages artificiels et les cloisonnements arbitraires des sciences exactes et des sciences humaines, de la connaissance théorique et de la pratique sociale, du laboratoire et de la vie. Mais tout cela suppose des formes d'organisation politiques dans lesquelles les masses travailleuses des villes et des campagnes aient leur mot à dire. C'est là, il nous semble, la condition politique incontournable.

Conclusion

Il nous faut jeter les bases d'une culture du développement. Cela signifie que tout ce qui se fera dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation, des arts, de la recherche, etc..., devra l'être en fonction des impératifs du développement économique intimement lié aux intérêts culturels et matériels des masses populaires africaines. Cette politique culturelle est tout à fait contraire à l'idéologie cultualiste qui a tout vent en appelle à la culture et aux manifestations folkloriques pour mieux cacher une situation de régression économique et sociale dont on sait finalement à qui cela profite. Une culture du développement s'appuie sur elles, sur leurs besoins et leur mobilisation, et aussi sur la science et la technique moderne adaptées. Elle naît d'un enseignement dont les programmes, le contenu et les méthodes traduisent le milieu et le vécu des masses et s'y insèrent solidement.

En effet "l'enseignement se doit aujourd'hui d'être en Afrique non pas un enseignement bourgeois réservé à quelques rares échantillons du peuple, mais un enseignement véritablement populaire dans sa forme, dans son fond, dans son contenu et dans ses objectifs, c'est-à-dire, qu'il s'intègre et se lie à l'action quotidienne du peuple conscient".

(Jeunesse et construction dans la Revue Tam-Tam n° 5-6, 1963).

Elever les nations africaines au rang des nations modernes, en finir avec le sous-développement, la dépendance et la misère, créer avec le reste du monde des rapports égaux de coopération et d'enrichissement réciproque qui préservent l'amitié entre les peuples et la paix mondiale, voilà ce qu le développement communautaire doit contribuer à réaliser. Et pour cela, les problèmes de la formation pour un africain nouveau doivent s'inscrire à l'intérieur de la promotion d'une culture nouvelle, nationale, d'essence scientifique et populaire.

Cette culture nouvelle est :

nationale parce qu'elle préserve l'indépendance nationale, le principe de compter d'abord sur soi-même. Elle écarte tout esprit de faiblesse tout penchant à compter exclusivement sur autrui, toute manque de confiance en soi.

Elle s'appuie sur la culture populaire, à travers ses différentes composantes ethniques, sur tout ce que le peuple a inventé de positif et de riche, l'élève plus haut encore, intègre et développe tout ce qui est beau et élimine tout ce qui est rétrograde, mauvais, laid. Elle met l'ancien au service du nouveau et l'étranger au service du national.

Scientifique parce qu'elle chasse les ténèbres de l'obscurantisme. Elle combat les superstitions, la pagaille, le laisser-aller, les préjugés, les vues désuètes et erronées, vulgarise les idées scientifiques. Elle accueille tout ce qui est bien, beau et progressiste de la culture des autres.

Populaire parce que c'est une culture de masse au service du peuple, des travailleurs des villes et des campagnes, la grande majorité du peuple africain créatrice des richesses matérielles et culturelles. Elle met en mouvement leur force inventive inépuisable. Son véhicule irremplaçable est les langues nationales, moule où s'élabore la conscience historique du peuple.

Formation pour un africain nouveau doivent s'inscrire à l'intérieur de la promotion d'une culture nouvelle, nationale, d'essence scientifique et populaire.

Dr. Youssouph MBargane Guissé

Chercheur. IFAN, DAKAR.
nationale parce qu'elle préserve l'indépendance nationale, le principe de compter d'abord sur soi-même. Elle écarte tout esprit de faiblesse tout penchant à compter exclusivement sur autrui, toute manque de confiance en soi.

Elle s'appuie sur la culture populaire, à travers ses différentes composantes ethniques, sur tout ce que le peuple a inventé de positif et de riche, l'élève plus haut encore, intègre et développe tout ce

SCHÉMA DE L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE L'UNION INTERNATIONALE DES JEUNES DÉMOCRATES-CHRETIENS, M. MILOS ALCALAY,
AU NOM DE L'AMÉRIQUE LATINE.

Monsieur le Président,

Chers Amis,

Permettez-moi tout d'abord de remercier très profondément les organisateurs pour l'invitation qu'ils ont adressée aux démocrates-chrétiens d'Amérique latine afin de les associer au 1er Colloque Africain sur le thème "Quelles formations pour un développement communautaire en Afrique" et de leur donner la possibilité de participer aux débats qui se dérouleront au Rwanda sur ce thème important.

Comme latino-américain, je ne peux pas cacher l'émotion que j'éprouve à me trouver en terre africaine. Au moment même de mon arrivée, j'ai été frappé par la similitude de nos deux continents: la végétation, le climat, la géographie.

On se sent lié et on retrouve des traces communes dans la culture, la musique, mais surtout le peuple.

Ce peuple africain qui nous a aidés à enrichir notre identité continentale actuelle. Pendant cinq siècles, des millions de Noirs africains ont été lancés dans l'odyssée de la traversée de l'Océan pour arriver à notre hémisphère. Pendant cinq cents années africains ont mêlé leur sang, leur sueur et leurs larmes au sang, à la sueur et aux larmes d'autres hommes qui ont donné leur vie pour la consolidation d'une Amérique latine qui est aujourd'hui le résultat d'un métissage de trois cultures et de trois races: l'indigène, la blanche et la noire.

Quand on voit l'apport et le rapport des Noirs dans quelques régions de notre hémisphère, on s'aperçoit que l'Afrique ne se trouve pas seulement dans ce Continent et que l'influence de la négritude ne s'arrête pas seulement de ce côté de l'Atlantique. Il existe des "Amériques Noires" comme les appelle Roger Bastide dans son livre qui porte ce titre. Le rêve du Noir se confond avec le rêve de l'Amérique tout entière. Et quand dans mon pays, le Venezuela, nos enfants étudient la geste héroïque de Bolívar, ils peuvent se remémorer avec admiration l'épopée du Negro Ier, déjà inscrite dans notre histoire comme le symbole de la participation des Noirs intégrés dans un but commun: l'indépendance de nos peuples et de nos nations.

Ce rêve d'indépendance et d'intégration qui figure déjà dans la pensée de Simon Bolívar, reprend avec force les conceptions de la première Grande Révolution Mondiale basée sur les idéaux de liberté, égalité et fraternité.

La Révolution Française est une révolution politique. Et d'une énorme importance car elle s'arme contre l'idée du pouvoir absolu du Monarque pour permettre aux citoyens une liberté de pensée politique et civile.

Mais les excès de la révolution industrielle nous montrent peu après l'importance de poursuivre cette révolution en donnant une connotation économique et sociale; et pour arriver aujourd'hui à la conviction que seule une révolution humaniste, participative et communautaire axée sur l'idée du développement de tout l'homme et de tous les hommes peut nous donner une réponse valable et globale pour construire une société plus juste et plus humaine.

Lors de la séance inaugurale, M. Vergeer évoquait notre engagement de "lutter contre les injustices et les discriminations dans l'ordre économique inter-

national actuel".

En d'autres termes, il n'y aura pas de développement véritable des peuples sans l'application de la notion de Justice Sociale Internationale.

Or, au commencement de la Troisième Décennie du Développement adoptée par les Nations Unies, nous devons constater avec regret que, loin d'obtenir l'aspiration de justice sociale à l'échelle mondiale, le fossé entre les pays riches et les pays pauvres s'accroît de plus en plus.

Tenant compte de ces réalités et les rattachant à l'idée d'un développement communautaire pour l'Afrique, je me permets de faire quatre réflexions:

1. La recherche d'une spécificité africaine: au cours de ce Colloque, on a pu apprendre l'énorme importance que l'on attribue à trouver les bases de la spécificité de l'Afrique dans son peuple et dans sa culture; dans sa libération politique, économique et sociale et sa libération culturelle. Dans les jours à venir, le cœur du sujet sera la définition de cette Afrique africaine.

2. Relations CEE-ACP

D'autre part, dans les interventions de M. Vergeer et de M. Bersani, on a pu constater les bases des relations entre l'Afrique et l'Europe, vus à la lumière des Accords de Lomé qui lient la Communauté européenne aux états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

3. Relations afro-latino-américaines

Mais je voudrais surtout me pencher sur le rôle qu'il faut construire pour intensifier les relations entre l'Amérique latine et l'Afrique. Nos réalités sont jusqu'à maintenant pratiquement méconnues d'une part et d'autre.

Nos historiens n'ont pas encore écrit l'histoire afro-américaine.

Nos hommes politiques doivent encore lancer notre projet afro-latino-américain.

M. Bersani évoquait la relation triangulaire Afrique-Europe-Caraïbes qui existe déjà grâce aux accords de Lomé.

L'Amérique latine est donc déjà en quelque mesure liée à un effort de compréhension triangulaire. Mais cette démarche doit avancer davantage pour associer une coopération plus vaste dans un contexte Afrique-Europe-Amérique latine.

Je viens d'un Continent qui se débat aussi dans la recherche de son développement. Comme vous en Afrique, nous aspirons à trouver un développement harmonieux et intégral basé sur l'homme.

Et de point m'amène à me référer au débat idéologique que plusieurs orateurs ont entamé ce matin, à savoir, quelle idéologie pour l'Afrique et si la démocratie chrétienne est applicable à l'Afrique compte tenu des réalités différentes entre l'Afrique et l'Europe.

Je réponds en tant que Latino-américain. Je suis démocrate-chrétien. Notre mouvement est un mouvement jeune pour un Continent jeune.

Dans le contexte politico-idiologique nous reconnaissions l'importance de l'inspiration donnée par des hommes d'Etat tels que Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi, Robert Schuman; ou des penseurs tels que Maritain, Mounier, Teilhard de Chardin, Lebret.

Mais nos partis se sont basés sur une spécificité latino-américaine d'une part, et de l'autre sur sa réalité nationale.

L'autre problème évoqué était celui de la dénomination "démocrate-chrétienne". Et sur ce point, il apparaît clairement que ce n'est pas la dénomination qui fait la base de la pensée sociale-chrétienne.

Dans mon pays, le Venezuela, notre Parti Social Chrétien s'appelle COPEI et est le parti populaire majoritaire. Aux Antilles Néerlandaises, la présence démocrate-chrétienne est assurée par le Parti National Uni, tandis au Suriname, nos confrères prennent la dénomination de Parti Populaire Progressiste.

Ce qui marque notre défi, c'est d'être l'avant-garde d'un nouveau monde qui naît à la lumière de l'humanisme chrétien. Notre mouvement est un mouvement révolutionnaire, pluraliste, communautaire, démocratique, participatif et populaire.

Ce qui caractérise notre combat, c'est la lutte contre les dictatures de droite et de gauche, même au prix de la vie de nos militants, pour construire une véritable démocratie.

Il s'agit d'une part de la "démocratie" que nous avons, pour arriver à la démocratie que nous voulons, comme a remarqué dans son ouvrage, le grand penseur brésilien Franco Montoro.

La perfectibilité de la démocratie nous porte à chercher les bases d'un changement social basé sur l'homme, et surtout l'homme pauvre, marginalisé de notre continent. Une démocratie qui doit être basée sur la communauté de la réalité populaire, et qui se retrouve dans notre héritage historique et culturel.

Et sans aucun doute, une partie de notre héritage nous vient du continent africain. C'est pour cela qu'en participant à ce Colloque j'ai pu connaître une réalité qui a pour nous une signification remarquable. Les expériences destinées à définir des modèles de développement et de participation communautaire dans les différents pays africains peuvent être d'une grande utilité pour les pays de l'Amérique latine. En outre, les expériences que nous avons et que nous pourrions nous aussi présenter, peuvent être d'une très grande importance pour vous.

Je dois avouer mon regret face au manque de relations, qui permettraient une coopération et des échanges d'expériences au profit de nos deux mondes. L'Amérique latine n'est pas présente en Afrique. Sauf la présence d'un pays d'Amérique latine, mais il n'est pas venu en Afrique pour apprendre et enseigner: il est venu satisfaire les appétits militaires et expansionnistes de la super-puissance soviétique, utilisant précisément cette identité culturelle: Cuba.

Nous voulons apporter un autre message et un autre témoignage, dans le respect de l'autodétermination des peuples et dans l'intérêt d'une étroite connaissance. Nous voulons venir avec un message de paix qui puisse nous permettre ensemble de construire une nouvelle société planétaire, et nous unir dans ce cri d'angoisse et d'espoir que lançait hier Ernest Mihami.

4. Vers un ordre planétaire solidaire

De lancer ensemble notre cri d'angoisse contre l'injustice sociale: interne et internationale. Pour lutter ensemble pour la construction d'une nouvelle société planétaire qui puisse donner aux hommes une vie humaine: éliminer la faim, le sous-développement, les persécutions; donner aux populations logements, santé, abri.

Emmanuel Mounier définit le XXème siècle dominé par l'angoisse: la Ière Guerre Mondiale, la dépression économique, la IIème Guerre Mondiale, Hiroshima, ont angoissé le monde entier faisant naître la crainte et le spectre de l'apocalypse.

Malgré les effets dévastateurs et la mort de millions d'êtres humains, on a pu survivre.

Mais un effet plus dévastateur, plus angoissant qui nous occupe aujourd'hui, c'est la nécessité du développement pour tous les peuples de la terre. Et aujourd'hui la phrase du Pape Paul VI est plus valable que jamais, qui affirmait que "le développement c'est le nouveau nom de la paix".

L'Union Internationale a lancé l'idée de l'existence d'un DROIT AU DEVELOPPEMENT, comme un nouveau droit de l'homme.

Il s'agit d'un droit de solidarité dans le contexte défini par Jacques Maritain sur la nécessité de passer de l'interdépendance à la solidarité. Une solidarité conçue non seulement comme un VIVRE ENSEMBLE mais un SOUFFRIR ENSEMBLE.

Notre cri d'espoir se base sur cette notion de solidarité. Nous devons construire une communauté planétaire solidaire où le développement puisse être partagé entre tous les hommes et toutes les personnes de la terre.

Une nouvelle société mondiale plus juste et plus humaine dans laquelle nous devons travailler ensemble pour un développement commun et pour la création du Nouvel Ordre International.

C'est précisément là notre cri d'espoir et le seul remède pour éliminer notre cri d'angoisse qui nous mènerait à une apocalypse - cette fois définitive.

DISCOURS D'OUVERTURE DU COLLOQUE AFRICAIN
DE L'UNION MONDIALE DEMOCRATE-CHRETIENNE

Excellences

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

Militantes et Militants du M.R.N.D.

Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président de la République Rwandaise et Président-Fondateur du M.R.N.D. aurait bien voulu rehausser personnellement de sa présence la cérémonie d'ouverture des assises du Colloque Africain organisé par l'Union Mondiale Démocrate-Chrétienne en terre rwandaise du 23 au 28 novembre 1980.

Ses importantes tâches relatives à la préparation du troisième Congrès Ordinaire du M.R.N.D. prévu pour la période du 17 au 20 décembre prochain ne le lui ont pas permis, c'est pourquoi il m'a chargé de le représenter à l'ouverture solennelle de ce colloque, d'une part en ma qualité de membre du Comité Central du M.R.N.D. et, d'autre part en ma qualité de Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, les deux piliers du développement rural intégré.

Ainsi donc, au nom du Président de la République, Président-Fondateur du M.R.N.D., le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, au nom du Peuple Rwandais regroupé au sein du M.R.N.D. et en mon nom propre, je souhaite la bienvenue aux membres de l'Union Mondiale Démocrate-Chrétienne au Pays des mille collines.

Comme on le sait, l'Union Mondiale Démocrate-Chrétienne regroupe une cinquantaine de partis politiques qui puisent leur inspiration et la dynamique de leur action dans la démocratie chrétienne.

Elle a été "constituée dans le but surtout de promouvoir et de coordonner l'action internationale de partis démocrates-chrétiens et d'assurer leur réciproque solidarité politique pour la sauvegarde de leurs valeurs spirituelles, la défense des principes de liberté et de démocratie et un engagement plus vigoureux pour la justice sociale".

Depuis une vingtaine d'années, cette collaboration politique entre les partis et les parlementaires assure la coordination politique permanente entre ses membres et la synchronisation des initiatives nationales et internationales tout en respectant la souveraineté nationale et les exigences régionales.

Grâce à ses commissions permanentes, l'UMDC agit directement pour la promotion et la défense des droits de l'homme; elle élabore la politique économique, sociale et de développement; et propose des initiatives dans le domaine des mass-media. La coordination entre les parlementaires démocrates-chrétiens est assurée par un secrétariat général.

Les thèmes que vous allez débattre intéressent au plus haut point le M.R.N.D. épris des mêmes idéaux de liberté, de démocratie et de justice sociale. Il

s'agira de rechercher les moyens d'assurer le développement de l'Afrique à la veille de l'an 2000, de la mise en commun des expériences acquises dans le domaine de la formation des cadres et les orientations pour qu'une formation communautaire telle que celle préconisée par notre Mouvement dans les Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente. Les échanges de programmes et de stagiaires, les visites organisées, tels pourraient être les domaines de coopération.

D'ores et déjà, nous attendons de ce Colloque qu'il débouche sur des actions concrètes adaptées aux besoins de l'Afrique.

Bien que non membre de l'Union Mondiale Démocrate-Chrétienne, le M.R.N.D. mène une politique inspirée de l'humanisme chrétien, de la liberté, de la paix et de la justice sociale et basée sur le respect de la dignité de la personne humaine et sur l'autodétermination, l'indépendance et la solidarité de tous les peuples.

L'œuvre de développement économique et social du monde en général et de l'Afrique en particulier nous incombe à tous. Quant au développement du Rwanda voici ce qu'en dit le Manifeste du M.R.N.D.: "Le Mouvement est persuadé qu'en matière de développement économique, social et culturel, le Rwanda ne sera construit que par la somme des efforts de ses propres fils et filles. Il consacre donc le principe que le pays doit compter avant tout sur ses forces".

Et dans son discours-programme du 8 janvier 1979, le Chef de l'Etat, Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal rappelle cette consigne de notre Mouvement en ces termes: "Le Manifeste du M.R.N.D. nous recommande de nous convaincre chaque jour davantage qu'à tout moment il nous faut compter d'abord sur nos propres efforts. C'est cet appel qui réclame la mobilisation de tous les Rwandais et la conjugaison de leurs efforts pour le développement. Mais il est vrai qu'il nous faudra pour longtemps encore compléter nos propres efforts par les aides de nos amis".

Ainsi donc le Rwanda appuie son développement sur la participation des nationaux et sur l'aide bilatérale, multilatérale et même privée.

En outre nous dit le discours-programme du 1er août 1973: "Le peuple doit être régulièrement informé de tout projet qui le concerne pour qu'il participe à sa réalisation en connaissance de cause".

L'idée d'une structure de mobilisation, d'intégration et de formation de toute la population rwandaise à l'effort de développement national est née en 1973 avec la 2ème République.

Dans son discours-programme du 1er août 1973, le Chef de l'Etat s'exprime ainsi: "La Commune étant l'échelon administratif le plus rapproché de la population, elle doit aussi être le mieux adapté pour aider les masses à se développer. Elle doit jouer un rôle fondamental dans le développement économique et social de la nation. C'est pour ces motifs que nous envisageons sa restructuration de façon à mieux organiser la prise en charge du progrès par sa population et à mieux orienter les efforts publics et privés consentis dans le cadre du développement".

Notre plan quinquennal de Développement économique, social et culturel 1977-1981 reprend à son compte la même injonction et la développe: "La structure communale de l'instrument d'animation et d'encadrement de paysans

est en voie de révision. Le bourgmestre voit son autorité renforcée - son autorité administrative s'étend désormais à tous les cadres communaux et notamment aux encadreurs agricoles, aux encadreurs de la jeunesse et aux animateurs du mouvement coopératif.

Ces cadres seront rémunérés par la Commune qui contrôle plus efficacement leur activité et pénalisera éventuellement leur inefficacité. Les encadreurs resteront pourtant tributaires de leur administration d'origine pour ce qui concerne l'information technique, les directives de travail, le contrôle technique des réalisations, leur formation et leur recrutement". Et plus loin: "La préparation des thèmes régionaux de vulgarisation, la mise en oeuvre des projets de développement régionaux intégrés, le contrôle des réalisations communales peuvent et doivent logiquement être confiés à un même service préfectoral qui devra être étoffé en personnel et matériellement équipé pour pouvoir assumer totalement ses responsabilités".

Enfin: "Les Centres Communaux de formation et de développement doivent être progressivement élargis pour devenir des centres polyvalents de services de base. Chaque Commune doit ajouter à ses structures existantes les centres de santé et des centres nutritionnels".

Le discours-programme du 8 janvier 1979 fait ainsi le point: "En milieu rural, l'effort d'amélioration des conditions de vie s'est traduit par le choix de la Commune comme cellule de base du développement et par la réorientation des efforts de création d'infrastructures et d'équipements de l'Etat en faveur des campagnes. Malheureusement, le système actuel de l'habitat dispersé ne permet pas de faire bénéficier le plus de citoyens possibles des avantages de cette nouvelle politique de réorganisation communale. C'est pourquoi nous recommandons au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif de continuer la création, au niveau communal des structures d'animation - vulgarisation reposant sur l'existence d'une équipe opérationnelle ayant des rapports constants avec les instances locales de développement. Car la transformation des mentalités de nos populations ne pourra se faire qu'en mettant l'accent sur la vulgarisation et l'animation centrées sur le principe de l'éducation permanente de toute la population. Ainsi, au cours de courtes sessions, les Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente s'occuperont de la formation pratique et théorique d'agriculteurs désignés dans chaque cellule. Leur rayonnement imprégnera tous les aspects de la vie: agriculture, élevage, hygiène, alimentation, planification familiale, problèmes des jeunes, organisation de la coopération communautaire, etc..."

Les cadres du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif veilleront à coordonner leur action avec celle des services dont les actions visent le développement rural".

Tous ces textes prouvent à suffisance combien le Rwanda est préoccupé de son propre développement et de l'encadrement de celui-ci. Ceci rejoint, j'en suis convaincu, les préoccupations de ce Colloque dont le thème est "Quelles formations pour un développement communautaire en Afrique?" Aussi dois-je terminer en vous souhaitant plein succès dans vos travaux qui, j'en suis sûr, contribueront grandement à l'essor du monde en général et de l'Afrique en particulier, conformément aux nobles idéaux de liberté, démocratie et justice sociale que nous partageons tous.

Quant aux manifestations concrètes du développement communautaire dans notre pays, nous sommes heureux de constater que le colloque a prévu dans son programme

- la visite des lieux d'exposition d'objets d'art,
- et la visite de réalisations des travaux communautaires de développement "Umuganda".

Vive la République Rwandaise et son Président le Général-Major
HABYARIMANA Juvénal

Vive la Démocratie Chrétienne.

Je déclare ouvert le Colloque Africain de l'UMDC.

Kigali, le 24 novembre 1980

Le Ministre des Affaires Sociales
et du Mouvement Coopératif,
Dr. NTABOMVURA Venant.

ALLOCUTION de Monsieur Ernest MIHAMI.

- Monsieur le Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, Représentant Son Excellence le Général-Major Juvénal HABYARIMANA, Président de la République du Rwanda,
- Messieurs les Ministres,
- Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
- Monseigneur,
- Messieurs les Membres de la Délégation du Parlement Européen,
- Mesdemoiselles,
- Mesdames,
- Messieurs,

Le Comité Africain de l'Union Mondiale Démocrate Chrétienne dont j'assume la responsabilité est heureux de vous recevoir et de vous saluer. Il vous remercie sincèrement d'avoir bien voulu répondre à son invitation, en interrompant vos multiples occupations, et en venant parfois de si loin pour prendre part au premier Colloque Africain que nous organisons.

Au nom des Organisateurs et des Participants, je remercie tout particulièrement Son Excellence le Général Major Juvénal HABYARIMANA, Président de la République Rwandaise qui a bien voulu nous accorder son haut patronage ainsi que les faveurs de l'hospitalité légendaire de son si beau pays, et nous assurer les commodités d'un séjour qui s'annonce fort agréable dans le pays des Mille Collines.

Monsieur le Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, soyez également remercié pour avoir accepté de présider cette séance d'ouverture, et de donner le ton de nos travaux.

Ce Colloque, vous le savez, est organisé par L'Union Mondiale Démocrate Chrétienne qui est représentée ici par Monsieur GEBHARDT, Assistant du Secrétaire Général et Représentant des Relations Extérieures.

L'Union Mondiale Démocrate Chrétienne est un organisme qui assure la coordination politique permanente entre ses membres et la synchronisation des initiatives nationales et internationales, tout en respectant la souveraineté nationale et les exigences régionales. Elle agit directement pour la promotion et la défense des droits de l'homme, assistée par sa commission permanente ; elle élabore la politique économique, sociale et de développement, également assistée par une commission permanente ; elle étudie et propose des initiatives dans le domaine des mass-media, toujours à l'aide d'une commission permanente. Le Secrétariat Général assure la coordination entre les parlementaires démocrates-chrétiens au sein des diverses organisations parlementaires internationales. Il entretient aussi des contacts avec d'autres organisations internationales culturelles, sociales et politiques en vue d'une meilleure réalisation des initiatives de l'Union. Il est activement engagé dans bon nombre d'activités promues par le système des Nations Unies et, selon ses possibilités techniques, il participe à toutes les initiatives importantes de l'ONU. Dans sa volonté de coopération concrète pour le développement de l'Afrique, elle a créé la section africaine dont ce Colloque est la première manifestation.

Cette réunion africaine qui a pour but de rassembler d'une manière informelle, des personnes et des organismes s'intéressant aux problèmes du développement en Afrique, ou s'en occupant directement à la base. Nous avons choisi comme thème la question de la formation pour un développement communautaire, en particulier parce que nous croyons que le développement pour être réel, doit avoir l'homme pour auteur et pour finalité. L'homme, auteur et but du développement est un homme conscient, donc formé.

La finalité de la rencontre devrait conduire à un ensemble d'orientations et de principes fondamentaux liés entre eux et définissant le type de développement et pour quelle société ? En outre, l'ensemble devrait constituer une série d'activités à entreprendre ou à susciter.

Les conclusions de ce premier colloque permettront de déterminer au mieux les actions ultérieures adaptées aux besoins exprimés, dans le cadre des relations développées avec le Continent, grâce à la Convention de Lomé. Il est à rappeler que le secteur ONG s'occupant de coopération et de développement retient notre attention.

"Pourquoi sommes-nous donc ici ? Pour travailler à notre libération, pour décoloniser le futur, en l'orientant à partir de nos cultures diverses et solidaires. Nous sommes ici, ne représentant aucune culture consacrée, aucun intérêt structuré de domination ou de prestige ; nous venons seulement à Kigali pour crier notre angoisse et dire notre espérance".

Ernest MIHAMI
Chargé de la Section Afrique
de l'Union Démocrate Chrétienne